



Question sur indemnités de fin de cdd non payées

Par **kiwiE**, le **25/03/2009** à **11:32**

Bonjour tout le monde,

Cela fait maintenant depuis le 3 novembre que je travaille dans une société agro en administratif.

Depuis cette date j'ai eu 3 contrats différents avec trois motifs différents. Je sais qu'à chaque changement de contrat ainsi que de motif la société se doit de payer des indemnités de fin de contrat ainsi que les congés payés.

Or, je n'ai rien eu depuis le début...

Lorsque je leur ai posé la question ils m'ont répondu que chez eux ça se passait comme ça ils ne payent les indemnités que lorsqu'on quitte l'entreprise...

Je pense que ce n'est pas légal du tout, ai-je raison???

Merci par avance pour votre réponse